

**Activité professionnelle : voir l'article paru dans « Le Journal », Université de Genève, n° 79, 26.9-10.10.2013**

Susanna Ballansat-Aebi fait ses études à l'UNIGE et y obtient le diplôme de traduction en 1974, puis une licence en droit en 1976. Assistante à l'Ecole de traduction et d'interprétation de 1975 à 1976, elle intègre, en 1980, ce qui est aujourd'hui la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) en tant que chargée d'enseignement, fonction qu'elle occupe jusqu'à son départ en préretraite en juillet 2013. Durant toute sa carrière, Susanna Ballansat-Aebi mène de front ses activités d'enseignement et celles de traductrice indépendante dans le domaine juridique. Outre son enseignement aux niveaux BA et MA, elle dispense des cours de formation continue dans le domaine de la traduction juridique. Elle est par ailleurs membre de Transius, le centre d'études en traduction juridique et institutionnelle de la FTI (jusqu'en mai 2019), et auteure de publications dans les domaines du langage du droit et de la traduction juridique. Susanna Ballansat-Aebi a formé de nombreux traducteurs avec beaucoup de dévouement et d'enthousiasme et laissera un excellent souvenir à toutes les personnes qui l'ont côtoyée.